

REUNION BE VISIO LUNDI 07 FÉVRIER 2022

Membres Présent(s)	CORDIER Yves, DE JAEGHERE Laurence, DESMET Joëlle, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic, SAEZ Eric, SERRANO Didier
Invité(s) à titre consultatif	BOISSIERE Daniel, FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, PARIS Jerome, SAINT JEAN Bernard, SERRA Julie, SOUIOUNOV Sabina, ZIMMER Stéphane
Absent(s) excusé(s)	

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont le Président et au moins le Secrétaire Général ou la Trésorière Générale, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

- | | |
|---|----------|
| 1. Validation du calendrier des épreuves nationales 2022 | 1 |
| 2. Propositions de la commission Jeunes : évolutions des championnats de France Jeunes | 1 |

1. Validation du calendrier des épreuves nationales 2022

Le BE a validé les ajouts de dates ci-après au calendrier des Epreuves Nationales 2022 suivantes :

- 17 avril / Mérignac / Duathlon / Championnat Club D3 / Demi Finale Sud Ouest
- 23 avril / Noyon / Duathlon / Championnat Club D3 / Demi Finale Nord
- 15 mai / Gravelines / Triathlon / Championnat Jeunes / Demi Finale Nord

2. Propositions de la commission Jeunes : évolutions des championnats de France Jeunes

Les membres de la commission Jeunes de la F.F.TRI. (Jérôme PARIS, président de la commission ; Julie SERRA, CTN ; Jessica DEGAND, CTL Hauts-de-France ; Emmanuel DUTHOIT, CTL Bourgogne Franche Comté et Frédéric BORDERAS, Directeur sportif Triathlon Toulouse Métropole) ont mené

une réflexion sur l'évolution de la réglementation des championnats de France Jeunes. Après échanges avec différents acteurs (Daniel BOISSIERE, Pôle développement ; Max LAGANT, CEN ; Gérald FORTUIT, Vie Sportive ; Loïc MENTRE, ex-mission jeune et ancien organisateur de championnat de France des Jeunes de Triathlon et Gérard HONNORAT, DTN), la commission propose les modifications suivantes au bureau exécutif :

PROPOSITION	JUSTIFICATION	POSITION DU BE
1. Calendrier et choix des dates (dès 2022)		
Systématiquement prévoir le <u>Championnat de France Jeunes de triathlon</u> le premier week-end du mois de juin	→ permet de placer les demi-finales sur le 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} week-end de mai → permet de ne pas se rapprocher des échéances scolaires	validé à l'unanimité
Systématiquement prévoir le <u>Championnat de France Jeunes d'Aquathlon & Liges</u> le deuxième ou troisième week-end de juillet	→ échéances scolaires terminées → permet de laisser du temps aux athlètes de s'entraîner avant la pause estivale dans les clubs	validé à la majorité
Systématiquement prévoir le <u>Championnat de France Jeunes de duathlon</u> le premier week-end des vacances de printemps	→ facilite le positionnement des demi-finales triathlon en mai → répartition des épreuves de manière plus équilibrée sur la saison	validé à l'unanimité
2. Parcours et distances (dès 2022)		
<u>Championnat de France des Liges de Triathlon</u> : passage au format relais international 250m - 6km - 1,5km	→ favorise l'apprentissage d'une épreuve désormais olympique → permet aux jeunes d'enchaîner plus facilement après les épreuves d'aquathlon la veille	validé à l'unanimité
Systématiser la visite de site du délégué technique avec un technicien de la DTN et un CTL (réécriture du cahier des charges)	→ s'assurer que le cahier des charges est respecté → formuler des préconisations sur les parcours (qualité de l'organisation, sécurité des athlètes, etc.)	validé à l'unanimité
3. Nombre de partants et modalités de qualification aux Championnats de France Jeunes (pour 2023)		
Limitier à 100 le nombre de	→ augmenter la densité des	<u>Vote d'orientation du BE :</u>

<p>partants par course :</p> <p>(nombre non défini à ce jour + observation d'un écart important dans la performance à partir de la 100^{ème} place)</p>	<p>courses et leur valeur sportive → redonner de la valeur aux étapes qualificatives inter-régionales → assurer la sécurité physique des coureurs (notamment en vélo pour les doublés) → préserver psychologiquement les athlètes participant à des courses d'un niveau supérieur à leurs capacités</p>	<p>adoptée à la majorité (2 abstentions)</p> <p>Ce projet sera présenté aux présidents de ligues avant vote définitif du BE.</p>
<p>Révision du calcul d'attribution des quotas ligues : prise en compte du niveau sportif et plus uniquement du nombre de licenciés global</p> <p>70 places sur la base du système actuel (arrondi à l'entier le plus proche), 5 places pour les qualifications exceptionnelles, et les places restantes en fonction du niveau sportif (listé.e.s espoir et résultats année précédente)</p>	<p>→ éviter de pénaliser une ligue ayant un faible nombre de licenciés mais disposant d'athlètes d'un bon niveau → pas de surreprésentation d'une ligue avec un nombre de licenciés très élevé mais un niveau moins dense</p>	<p><u>Vote d'orientation du BE :</u> adoptée à la majorité (1 abstention)</p> <p>Ce projet sera présenté aux présidents de ligues avant vote définitif du BE.</p> <p><u>Point à améliorer :</u> prévoir la situation des qualifiés d'office qui participeraient à une épreuve internationale au même moment.</p>
<p>Modifications des critères pour les qualifications exceptionnelles* : les quotas supplémentaires redeviendront des qualifications exceptionnelles avec des épreuves spécifiques pour y prétendre</p>	<p>→ réduire les stratégies d'impasse → donner davantage de valeur sportive aux épreuves qualificatives</p>	<p><u>Vote d'orientation du BE :</u> adoptée à l'unanimité</p> <p>Ce projet sera présenté aux présidents de ligues avant vote définitif du BE.</p>

* Les quotas supplémentaires redeviendront des qualifications exceptionnelles. Elles seront attribuées en fonction des temps réalisés sur les distances suivantes :

- minimales : 400m natation et 3000 m course à pied
- cadets et juniors : 800m natation et 5000m course à pied (pas de natation pour le duathlon)

La réalisation de ces chronos devra être filmée à l'instar des tests de sélection en Equipe de France et envoyée au CTN membre de la commission Jeunes. Toutes les places ne seront pas forcément



pourvues. A l'instar des tests de sélection en équipe de France, un temps inférieur à la limite fixée par la DTN devra être réalisé. Le comité de sélection sera composé de la commission Jeunes avec, à minima, un membre de la DTN.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général